



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LE RELAIS
DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Lille
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos
SIRET : 524 416 906 00013

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU
EN DATE DU 25 MARS 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,
Le vingt-cinq mars,
A treize heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau, en visioconférence ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau.

Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, Invitée.
- ✓ Bruno JOLY, Chargé de mission de la DR1, Invité.

Sont excusés :

- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
 - ✓ **Suivi des actions**
 - ✓ Point sur les travaux et les devis concernant la cuisine du siège (G. Grard)
 - ✓ Point sur les travaux de l'Economat (G. Grard)
 - ✓ Point sur les travaux divers à prévoir (G. Grard)
 - ✓ Alimentation en énergie de l'entrepôt SEM – Doc Consuel (G. Grard)
 - ✓ Vente du bâtiment de la Ramasse de Sin le Noble (G. Grard)
 - ✓ Opération « RockCorps » le dimanche 28 avril 2024 (G. Grard)
 - ✓ Note de service « comment signaler un problème, un dysfonctionnement ou donner une information importante » (G. Grard)
 - ✓ Programme Développement Durable (P. Banneux)
 - ✓ Point sur le CSE (P. Banneux)
 - ✓ NAO (P. Banneux)
 - ✓ Subventions accordées par les communes (P. Banneux)
- Point sur les activités des centres
 - ✓ **Suivi des actions**
 - ✓ Projets de déménagements de certains centres (P. Banneux)
 - ✓ Opération Essilor (P. Banneux)
 - ✓ Organisation de la Maraude (P. Banneux)
 - ✓ Malversations commises par 2 bénévoles du centre de Sin le Noble (H. Lambert)
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2024.

PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

Patrick BANNEUX a suivi une formation à l'AN dont l'objet était de faire le point sur « les 10 mesures » et sur leur prise en compte dans les différentes AD.

Message dispensé par **Patrice DOURET** : « faites très attention aux futurs bénévoles ; une génération est sur le départ et sera remplacée par ces nouveaux bénévoles qui ont de nouveaux besoins, de nouvelles exigences. Des évolutions sont à envisager sérieusement (ouverture des centres en soirée, le samedi). Faisons évoluer les choses et soyons plus ouverts et plus accueillants envers les nouveaux bénévoles ».

Patrick BANNEUX suggère d'organiser une réunion avec le Pôle Bénévolat pour que soient mieux suivis les postulants.

Hortense LAMBERT répond qu'il existe déjà un parcours des nouveaux bénévoles qui dure 3 mois.

Patrick BANNEUX : le profil des nouveaux bénévoles a changé ; beaucoup sont jeunes (étudiants ou en activité). Nous devons sans cesse nous interroger quant à nos pratiques : « est-ce que je fais bien ? » ; « suis-je en concordance avec les évolutions ? » ; ...

Bernard DESCAMPS : les nouveaux bénévoles vont donner leur vision de leur bénévolat. Ils ne se posent pas la question de l'égo, par exemple ; ils s'en moquent totalement. Ils viennent donner du temps aux Restos du Cœur, c'est tout. Nous changeons de paradigme : le paysage des bénévoles évolue. Il nous faut comprendre pourquoi ces personnes souhaitent consacrer quelques heures à notre Association quitte, pour certaines, à refuser des contrats rémunérateurs. L'exemple de « By the Way » est parlant : au-delà d'un don financier, ils envisagent de demander à leurs salariés de dispenser des formations en bureautique aux personnes accueillies.

Alain CARELS : nous ne proposons rien de nouveau. Nous sommes dans un schéma qui date de plus de 35 ans.

Patrick BANNEUX : le Pôle Bénévolat, comme toute personne qui « recrute » un bénévole, doit se mettre à la place des nouveaux qui représentent notre avenir. Le parcours des nouveaux bénévoles, le parcours des « petits homards » sont d'excellentes actions mais elles ne suffisent pas. Ce n'est pas pour autant qu'elles posent les bonnes questions : « qui va nous remplacer ? » ; « quelles seront les modalités d'engagement ? ».

Bruno JOLY : la question se pose de savoir si ces nouveaux bénévoles accepteront de prendre des responsabilités ?

POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

■ TRAVAUX AU SIEGE ET A LA SEM

✓ **CUISINE (G. GRARD)** : il est rappelé ici que le projet est toujours de déménager l'ACI Cuisine pour la rapprocher du Resto-Chaud : une rencontre avec SORELI est prévue prochainement et devrait être l'occasion d'interpeler les pouvoirs publics (dont la Mairie de Lille) sur ce sujet. Lorsque l'ACI Cuisine a été créée, ce n'était pas pour confectionner des repas pour les salariés et bénévoles du Watrelos mais pour le Resto-Chaud. En attendant que des locaux adaptés soient trouvés, il faut pallier les urgences « dépannages » et « conformité à l'hygiène et la sécurité ».

Les problèmes de plomberie ont été réparés et les salariés informés des bonnes pratiques quant à l'usage des éviers (déchets à éliminer avant lavage). Les éclairages sont en cours de remplacement. Le coût des travaux déjà effectués s'élève à 1 776 €.

Pour ce qui concerne les travaux structurels (portes, fissures, aérations), le devis se monte à 2 252 € ; et pour les peintures spécifiques pour la cuisine, à 1 912.75 €. Il conviendra d'effectuer une étude des murs (fissures très prononcées sur la façade côté entrée extérieure) pour appréhender s'il existe un éventuel danger : des devis ont été demandés. Ces problèmes méritent une attention particulière.

Zohra ZAROURI : il faut organiser une réunion pour lister ceux restants en tenant compte du caractère éventuel de « dangerosité pour les salariés ». Si nous ne sommes pas aux normes, nous devons prendre nos responsabilités et effectuer les travaux de mise en conformité ou prendre la décision de fermeture de l'ACI compte-tenu de la multiplication des dépenses =>

Action : Z. ZAROURI invite M. LECOUSTERE, G. GRARD, S. BASQUIN, A. CARELS et I. LEBON.

Guy GRARD : même si nous effectuons tous les travaux indispensables, nous devons nous poser la question du maintien de l'ACI Cuisine à Watrelos et éventuellement provoquer sa fermeture. Dans la structure actuelle, elle n'est certainement pas conforme à ce qu'elle devrait être.

Patrick BANNEUX : nous ne pouvons pas avoir un discours relatif au bien-être au travail et ne pas prendre en compte les travaux nécessaires. D'autres dépenses devront être envisagées conformément aux préconisations du DUER, aux formations... La sécurité et le bien-être au travail sont des obligations de l'employeur.

Un projet de nouvelle cuisine pourrait intéresser les investisseurs.



Alain CARELS alerte sur l'état de notre trésorerie : nous avons certes dû approuver les dépenses urgentes. La Mairie de Roubaix vient fort heureusement de nous adresser sa subvention relative au remboursement des loyers encaissés (36 k€). Si cela n'avait pas été le cas, notre découvert bancaire aurait été de 23 k€ à fin mars 2024. Nous devons être très prudents quant à l'engagement de dépenses.

Patrick BANNEUX : nous en sommes tous conscients mais nous entrons dans une nouvelle phase compliquée financièrement (déménagement de centres, ...).

Alain CARELS : il faut estimer très rapidement les coûts envisagés car il ne sera plus possible de demander à l'AN quelque financement que ce soit à partir de mi-avril. Tout est bloqué pour la clôture des comptes. Il n'est pas possible de dépenser de l'argent que nous n'avons pas.

- ✓ **ENTREPOT (B. DESCAMPS)** : le déplacement de la cloison et la pose d'une grille pour clôturer l'économat font l'objet d'un devis excessif de 34 k€. Une 2e société a été consultée (devis certainement moins élevé à venir).

Une possibilité serait que des bénévoles se chargent du déplacement de la cloison durant la période de fermeture (août). Interroger Les Bricos du Cœur => **Action : B. DESCAMPS.**

Guy GRARD : à cela, il faut ajouter 9 k€ pour les modifications d'électricité et de sécurité : séparation des éclairages STEF/AD et modifier les blocs de secours (pas de déplacement de RIA à envisager).

La question se pose de l'obligation ou non de grillager l'Economat, ce qui représente la moitié du devis présenté.

Alain CARELS : il faut anticiper très rapidement ; s'il est nécessaire de solliciter l'AN, cela doit être fait cette semaine, sachant que 100 k€ viennent de lui être demandés qui permettront de tenir tout juste jusque fin avril.

- ✓ **SEM (G. GRARD)** : une convention nous autorise à utiliser une partie de ses locaux. L'ensemble des travaux de rénovation et de sécurisation est terminé. Il faut désormais souscrire un contrat pour l'alimentation en électricité (EDF) et la pose d'une alarme.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité cette demande et donnent l'autorisation à G. GRARD de procéder.

Quand l'électricité sera opérationnelle, il faudra faire appel à des bénévoles pour inventorier et ranger tout ce qui y est stocké => **Action : B. DESCAMPS.**



■ **DYSFONCTIONNEMENTS LIES AUX BATIMENTS (G. GRARD)**

Une « Note Sécurité » a été adressée à tous les services et centres¹. Il est demandé aux membres du Bureau de se conformer à cette note pour tout signalement. Cette méthodologie permettra d'identifier précisément tous les problèmes rencontrés, de les suivre et de les solutionner (mise en place d'un tableau de suivi).

Zohra ZAROURI : il est temps de dresser un inventaire de tous les dysfonctionnements relatifs au site de Watrelos et de remettre une note à **Bruno JOLY** à destination de l'AN pour lui expliquer les difficultés rencontrées du fait de la vétusté des locaux.

Bruno JOLY : le principe est de rédiger une fiche-projet pour chacun des problèmes ; un courrier émanant du Conseil d'Administration de l'AD59a tel qu'énoncé ci-avant pourrait « faire mouche ».

Guy GRARD, en tant que Chargé de Mission BTS, obtient que de nombreuses dépenses liées aux locaux de Watrelos soient prises en charge par l'AN.

Les travaux à effectuer reposent sur 3 gros chantiers qui représentent un coût financier important : la cuisine, les chambres froides, l'extension de l'entrepôt de l'AD59a sur celui du national (STEF).

Guy GRARD suggère d'interpeler **Patrice DOURET**, Président de l'AN, afin qu'il prenne conscience du problème (lui dire que nous sommes en difficulté compte-tenu des restrictions budgétaires)

=> **Action : B. JOLY.**

Guy GRARD rappelle que les fiches-projet pour ces 3 chantiers ont été établies, qu'elles sont numérotées, qu'elles sont en instance et régulièrement revues lors des Comités de Travaux.

Zohra ZAROURI : des rencontres sont programmées prochainement avec le CIC et la Société Générale. Il est envisagé de les solliciter pour des aides et/ou financements sur des projets spécifiques ; par exemple, les encourager à convier leurs clients « entreprises du bâtiment », dans le cadre de leur RSE, à financer ou effectuer gratuitement les travaux dont nous avons besoin.

Guy GRARD suggère d'informer sur nos difficultés à financer les 3 gros projets en mettant en avant nos réalisations pour économiser sur d'autres domaines : remplacement des radiateurs électriques, à titre gracieux, par Bricos du Cœur (fourniture et pose) ; remplacement de l'éclairage du bâtiment administratif, à titre gracieux, par Bricos du Cœur (pose), le matériel ayant fait l'objet d'un don ; augmentation du nombre de chariots élévateurs de l'entrepôt (don) ; évolutions en terme de mobilier et d'espaces ; ... Pour résumer, argumenter sur le fait que nous sommes une Association responsable et, si nous n'avons pas pu trouver des financements, nous avons fait l'effort d'aller chercher des éléments d'économies.

¹ Voir Annexe 1



Bruno JOLY : le nouveau préfet a diligenté des inspections de la DDPP. Cela signifie que nous avons intérêt à avoir des locaux impeccables en termes d'hygiène et de sécurité au travail pour éviter tout risque de fermeture administrative.

Guy GRARD : en l'état actuel des choses, la cuisine devrait être fermée (non séparation des eaux usées et fluviales).

Organiser très rapidement (avant le 8 avril) une réunion « état des lieux des dysfonctionnements »

=> Action : **G. GRARD, B. DESCAMPS, Z. ZAROURI, A. CARELS, I. LEBON.**

BATIMENT DE LA RAMASSE DE SIN LE NOBLE (G. GRARD)

Le propriétaire met en vente l'immeuble (3 x 1 500 m²) pour un coût de 310 k€ ; actuellement 4 locataires prioritaires pour l'achat : Les Restos du Cœur, Valotik, Measuretech, La bonne marmite.

Patrick BANNEUX : le sujet n'est pas l'achat ou non des locaux ; le problème est « que va devenir le local actuellement occupé par la Ramasse ? » ; en sachant que la zone est plutôt bien structurée avec des quais de chargement et qu'une dizaine de bénévoles des Restos du Cœur y est active et très efficace. L'ensemble des ramasses est effectuée par Sin le Noble, trié et redistribué le jour-même dans les 18 centres du Douaisis ; il constitue actuellement environ 50 % de substitution (pourcentage qui diminuera probablement du fait de la réorganisation à venir des grandes surfaces en matière de gestion des denrées ; exemple : Lidl).

Guy GRARD : il faut se poser la question de l'intérêt de conserver la Ramasse de Sin le Noble (activité excentrée par rapport aux centres du Douaisis). Par ailleurs, si Les Restos du Cœur n'achètent pas, qui va l'acquérir et le nouveau propriétaire autorisera-t-il Les Restos à y maintenir leur activité ?

Que se passera-t-il si l'activité ne peut plus être maintenue à Sin le Noble ? **Bernard DESCAMPS** : soit nous envisageons de la transférer sur un autre site plus central par rapport aux centres d'accueil du Douaisis ; soit elle est définitivement arrêtée et nous demandons aux centres de s'organiser pour « ramasser » ; soit il n'y a plus de ramasse.

Guy GRARD se charge de contacter la personne en charge de l'immobilier à l'AN afin de recueillir son avis sur ce sujet. Quelle que soit la décision, il faut en informer rapidement l'actuel propriétaire.

Patrick BANNEUX : il faut anticiper car cela peut avoir des conséquences sur nos entrepôts et sur l'équilibre trouvé par le territoire du Douaisis.

Travailler des scénarios => Action : **P. BANNEUX, B. DESCAMPS, A. CARELS.**

Communiquer aux membres du Bureau l'ensemble des frais inhérents à la Ramasse de Sin le Noble

=> Action : **A. CARELS.**



■ OPERATION « ROCKCORPS² » (G. GRARD)

Il s'agit de mobiliser des jeunes pour des actions caritatives dans une association pendant 4 heures (peinture, menus travaux, tri, lavage de véhicules, nettoyage des murs au Karcher, création d'une banderole, ...); en échange, il leur est offert une place de concert.

L'opération, sponsorisée par le Groupe IBIS, se déroule à Paris, Lille, Strasbourg, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nantes et Toulouse. L'AN a désigné l'AD59a et demande que nous trouvions des activités aux 80 jeunes qui se présenteront à Wattrelos le dimanche 28 avril prochain.

Selon RockCorps, il n'est pas nécessaire qu'il y ait une forte mobilisation de bénévoles ce jour-là : ils ont l'habitude et se chargent de toute l'organisation sur place, de l'encadrement et du matériel nécessaire.

Coralie BELON vient au Siège le 9 avril prochain en début d'après-midi pour mettre en place cette journée et la stratégie à envisager.

Attention : si l'une des actions concerne le tri des box Lidl, il faudra prévoir la veille des bénévoles à-même de descendre les palettes entreposées sur les racks.

■ POINT SUR LE CSE³ (P. BANNEUX)

Les élections se sont déroulées les 22 février et 7 mars dernier : 3 titulaires FO et 1 titulaire CFDT ; 2 suppléants FO et 2 suppléants CFDT. Seul le titulaire CFDT est délégué syndical.

Le CSE a remplacé ce que l'on appelait autrefois le Comité d'Entreprise. Il est en charge, entre autres, de la gestion des œuvres sociales et culturelles.

La transparence indispensable vis-à-vis des représentants du personnel nous impose d'être formalistes et de créer une « banque » des documents à tonalité sociale et économique en un lieu à leur disposition pour consultation.

Il s'agit d'associer les salariés à la bonne marche de l'entreprise.

Il est cependant indispensable de rappeler les obligations des uns et des autres : si nous devons être très transparents, les représentants du personnel doivent faire preuve d'une grande réserve et ne pas faire état des éléments qui sont mis à leur disposition.

Alain CARELS, Trésorier, devra transmettre certaines données chiffrées au CSE.

Bernard DESCAMPS sera également sollicité pour communiquer sur l'impact environnemental de nos activités.

² Voir Annexe 2

³ Voir Annexe 3



Patrick BANNEUX propose de déléguer la Présidence du CSE à **Zohra ZAROURI**, Directrice.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la délégation de la Présidence du CSE à Zohra ZAROURI.

Rédiger le document de délégation => **Action : P. BANNEUX.**

■ **NAO (P. BANNEUX)**

Stéphane BASQUIN, délégué syndical (CFDT-SYNAMI), a présenté un document comportant les mêmes demandes que celles ayant fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration du 8 juin 2023 :

- ✓ Mise en place d'une heure par semaine de sport
- ✓ Revalorisation des frais de repas en déplacement et en mission
- ✓ Frais de transport : revalorisation de la prime « mobilité durable » (50 € / mois contre 20 € actuellement) et des frais de transport en commun (75 %)
- ✓ Prime de vacances (480 € / salarié)
- ✓ Subrogation et indemnités de sécurité sociale
- ✓ Journées complémentaires : de solidarité, ancienneté, événements familiaux, enfant malade.
- ✓ Reconnaissance du droit à la déconnexion.

Le coût annuel de l'ensemble des demandes, établi par le Trésorier, représentait 67 270.87 €.

Pour mémoire, à l'issue des débats, le Conseil d'Administration avait accepté d'accorder « 4 jours de congés pour le décès d'un père ou d'une mère (contre 2 actuellement) et reconnaissance du droit à la déconnexion ».

A noter que cette négociation annuelle obligatoire ne s'est finalement pas tenue en 2023.

En vue de la négociation 2024, porter ce point à l'ordre du jour du prochain CA et chiffrer de nouveau le coût annuel de chaque demande formulée par le délégué syndical => **Action : A. CARELS.**

Patrick BANNEUX propose de déléguer la NAO à **Zohra ZAROURI**, Directrice, après que les membres du Conseil d'Administration auront statué sur les points à accepter ou refuser.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la délégation de la NAO à Zohra ZAROURI.

Rédiger le document de délégation => **Action : P. BANNEUX.**

■ PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DURABLE (B. DESCAMPS)

Nous accueillons Chlorane CHARTOL, étudiante en Master de Développement Durable à la Catho de Lille, qui effectue un stage de 4 mois au Siège pour aider à mettre en place des actions en faveur du développement durable.

Chlorane a précédemment obtenu une licence de biochimie de la santé et parcours de l'aliment. Elle pourra apporter ses connaissances en matière d'aide alimentaire et nutritionnelle pour ce qui concerne le projet de création d'une cuisine nomade. A noter qu'un dossier de demande de subvention a été envoyé au Conseil Régional dans le cadre de son programme « Prévention du surpoids et de l'obésité ».

Attention : ce projet est conditionné à l'autorisation par les bailleurs de cuisiner dans les locaux des centres intéressés.

L'une des premières actions que Chlorane devra mettre en place sera le tri et la valorisation des déchets au sein du Siège (bureaux, entrepôt, cuisine).

Le travail réalisé par Chlorane sera ensuite présenté aux autres AD et à la DR.

Nous avons reçu les poubelles spécifiques pour les biodéchets des centres, commandées à l'AN par **Bernard DESCAMPS**.

Patrick BANNEUX : nous devons mobiliser les bénévoles et les salariés et, pour ce faire, créer des groupes de réflexion pédagogique pour que le développement durable soit bien appréhendé par les différents acteurs. Les actions qui résulteront du travail de ces groupes seront intégrées dans le PAD.

Le PAD comporte 4 grands axes :

- ✓ Des personnes accueillies et impliquées dans nos actions
- ✓ Des bénévoles à l'engagement valorisé
- ✓ Des organisations dynamiques et innovantes
- ✓ Des ressources diversifiées et sécurisées

Pour chaque axe, **Hortense LAMBERT** souhaite organiser des groupes de réflexion animés par 2 personnes : l'une « option développement durable » et l'autre « bien ancrée terrain ». La première partie sera consacrée à des ateliers « 2tonnes⁴ ».

Le but est de déterminer des actions à mener réalisables à court ou moyen terme, concrètes, simples, quantifiables et mesurables.

Cela doit constituer notre feuille de route pour toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Trouver un lieu comportant plusieurs salles pour l'organisation de ces ateliers le 15 mai 2024 =>

Action : Z. ZAROURI.

⁴ Exploration du futur en équipe afin d'essayer de limiter le changement climatique en atteignant les 2 tonnes par an et par personne, d'ici à 2050 ; cela repose sur un modèle de données pour simuler, de façon quantifiée, des scénarios de transition bas-carbone.



■ SUBVENTIONS DES COMMUNES (P. BANNEUX)

18 courriers de demande de rendez-vous avec **Thierry SARRAZIN** et **Michel CHARPENET** ont été envoyés : 7 communes n'ont pas répondu.

6 communes dont, récemment, La Madeleine et Annoeullin⁵, ont donné une suite défavorable au courrier de demande de subvention envoyé par le Service Gestion.

Pour information, le Trésorier actualise régulièrement un tableau de valorisation des mises à dispositions par les communes (locaux, véhicule, salarié, ...).

Nous devons fluidifier les relations et améliorer notre dialogue avec les élus communaux et collaborer plus avec les CCAS.

Zohra ZAROURI : Madame **BECUE**, Maire de Tourcoing, serait très intéressée par une visite des locaux de Wattrelos et faire plus ample connaissance avec Les Restos du Cœur.

POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

■ DEMENAGEMENTS / RELATIONS CONVENTIONNELLES (G. GRARD)

Les Responsables de centres n'ont pas à gérer les problématiques de déménagements et/ou de relations conventionnelles.

Des modifications de convention sont actuellement travaillées dans l'urgence pour les sites de Marquette, Haubourdin et Hellemmes en raison de leur ouverture durant la campagne d'été et de l'obligation de les assurer durant cette période.

Rappeler à tous les Soutiens et Responsables de centres que tous les documents officiels qui émanent des collectivités locales, territoriales, bailleurs sociaux, ... doivent être adressés à **H. LAMBERT** ou **G. GRARD** pour transmission au siège puis à l'AN (service Assurances et Baux). Préparer une note à cet effet => **Action : G. GRARD**.

Rappel de la procédure en cas de déménagement ou de modifications structurelles (**G. GRARD**) :

- ✓ Rédaction d'une fiche-projet à laquelle sont joints la nouvelle convention ou l'avenant à la convention en cours, un plan de projet, des photos, un budget.
- ✓ Analyse de la fiche par le Bureau et signature, si accord, par le Responsable Départemental.
- ✓ Envoi de la fiche-projet à la DR : le chargé de mission statue sur la validité du projet et envoie la fiche-projet au Pôle Accompagnement des AD et DR de l'AN qui la diffuse à tous les services concernés dont BTS, Service Assurances et Baux, PIA (est-il possible d'accueillir dignement les personnes, de mener des actions d'aide ?).

⁵ Voir Annexe 4



Bernard DESCAMPS : avant tout déménagement, il faut se poser la question de la pertinence du maintien du centre concerné par rapport à l'ensemble du territoire.

Guy GRARD : lors des entretiens avec nos bailleurs, nous devons les informer sur nos besoins en matière de locaux. Exemple : un centre Restos du Cœur doit pouvoir disposer d'un espace d'accueil (café), d'une pièce isolée pour recevoir les personnes accueillies, les inscrire, les écouter, d'un espace suffisant pour effectuer la distribution alimentaire, d'une ou plusieurs salles pour nos activités d'aide à la personne, ... Cela donne la dimension d'un centre idéal (voir plans du nouveau centre de V. d'Ascq Langevin qui disposera de plus de 200 m²). A ce jour, la plupart des locaux des centres n'est pas conforme à l'activité souhaitée ; pire encore lorsqu'il s'agit de locaux partagés.

■ OPERATION ESSILOR (H. LAMBERT)

La réunion préparatoire se tiendra le 3 avril prochain dans le centre de Lille Marché.

Patrick BANNEUX et **Bernard DESCAMPS** en informeront la Banque Alimentaire, le Secours Populaire et la Croix Rouge avec lesquels ils ont rendez-vous demain. Leur envoyer l'invitation et le diaporama => **Action** : **H. LAMBERT**.

Faire le routage à Samuel PRIEUR du Secours Catholique => **Action** : **B. DESCAMPS**.

■ ORGANISATION DE LA MARAUDE (P. BANNEUX)

La réunion prévue le 16 mars a été annulée par **Franck LAPARADE** pour raisons familiales.

Franck ayant été peu disponible ces derniers mois du fait de ses obligations professionnelles, il est décidé de mettre en place une collégiale qui se répartira les différentes tâches à accomplir =>

Action : **P. BANNEUX** contacte **Sabine RITTER** pour déterminer une nouvelle date de réunion à laquelle seront conviés **Stéphane SZUDAREK**, **Jean-Marc MARONNIER**, **Florence TAHON** et **Franck LAPARADE** s'il peut se libérer.

A noter que nous ne sommes plus présents aux réunions organisées par la Ville de Lille et la CMAO et qu'il est très important de renouer le contact.

Il est, de plus, indispensable de nommer un Soutien de centres pour accompagner l'équipe et l'aider à accomplir sa mission => **Action** : **H. LAMBERT** et **Pôle Bénévolat**.

Rappel : le bilan 2023 de l'activité Maraude demandé à **Franck LAPARADE** n'a toujours pas été adressé au Bureau.

■ SIN LE NOBLE : MALVERSATIONS COMMISES PAR 2 BENEVOLES (H. LAMBERT)

2 bénévoles auraient été prises en flagrant délit de vol. Elles ont été mises à pied par la responsable et le co-responsable du centre à la suite de quoi des lettres anonymes ont été envoyées à l'AN et à l'AD accusant la responsable de commettre ces mêmes malversations.

Le Soutien de centre s'est entretenu avec les 2 bénévoles incriminés qui nient avoir envoyé ces courriers. Par ailleurs, pour ce qui concerne les accusations de vol, elles affirment s'être rendues au vestiaire pour en rapporter des vêtements au centre (d'où le « coffre plein » objet de la « plainte »).

Rappel : si une mise à pied conservatoire peut être décidée par le Responsable d'un centre, l'exclusion définitive d'un bénévole doit faire l'objet d'une procédure très cadrée⁶.

Rédiger une note relative au « délit de vol » à l'attention de tous les bénévoles et salariés de l'AD =>

Action : P. BANNEUX.

■ **NOMINATIONS (H. LAMBERT)**

- ✓ Mounia BEN KHALFALLAH est proposée comme Responsable du centre de Roubaix Anzin.
- ✓ Martine VERSCHAEVE est proposée comme Soutien des centres de Bondues, Mouvaux, Tourcoing Salengro.
- ✓ Il est proposé d'ajouter à Philippe DUMORTIER les centres d'Halluin, Roncq et Tourcoing Europe à sa mission de Soutien de centres en conservant Marcq en Baroeul et Tourcoing Bonne Nouvelle.
- ✓ Il est proposé d'ajouter à Myriam CATRISSE le centre de Tourcoing Seclin à sa mission de Soutien de centres en conservant Comines, La Madeleine, Linselles et Marquette.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les nominations ci-dessus mentionnées.

POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE⁷ (A. CARELS)

■ **TRESORERIE**

Si nous n'avions pas reçu la subvention qui couvre les loyers de la Ville de Roubaix, nos comptes montreraient un solde négatif de 24 k€ au 31 mars 2024.

Le déblocage de fonds demandé à l'AN devrait nous être versé autour du 15 avril prochain et nous permettre de tenir jusqu'au 30 avril.

Nous n'avons pas reçu le virement habituel de l'ASP qui a certainement procédé à une régularisation.

⁶ Voir Guide des Instances de l'AD – Point 4 « Cas exceptionnels »

⁷ Voir Annexe 5



■ SUIVI BUDGETAIRE

Le total des produits est inférieur de 123 k€ par rapport au budget proratisé. Cette différence est principalement due à :

- moins de salariés en insertion (-7 ETP ; 30 en moyenne au 28 février vs 37)
- l'ASP modulable non reçue (34 k€)
- le complément de FSE non reçu (55 k€)

En revanche, nous avons comptabilisé 120 k€ supplémentaires en générosité du public. Rappel : au 31 décembre 2023, nous avons reçu la quasi-totalité de l'exercice, ici comparé à un budget proratisé. Nous constatons un retard sur les formations (-33 k€) et les subventions publiques (-30 k€).

Nous avons des produits exceptionnels correspondant à des remboursements de sinistres (32 k€) ainsi que des reventes de véhicules pour 30 k€ (grand merci à **Sandy DESTUNDER** qui s'est démené pour ce faire).

**Il est important de dégager du temps aux CCDI pour leur permettre de suivre des formations
=> Action : B. DELOBEL.**

Le total des dépenses est inférieur de 131 k€ en raison de frais de personnel inférieurs (94 k€) se décomposant comme suit :

- CDDI : -45 k€ (7 ETP en moins)
- CDI : -49 k€

1 coordinatrice pendant 3 mois au lieu de 10 (-28 k€) ; 1 encadrante socio-professionnelle valorisée sur 3 mois au lieu de 10 (-17 k€).

Nous constatons un retard sur les formations (33 k€).

Notre perte est inférieure de 8 k€ en réalisé par rapport au budget mais rappelons que la générosité du public est supérieure de 120 k€ (IFI et mécénat compris) et qu'elle n'évoluera quasiment plus, contrairement à nos charges.

Une réunion « dialogue de gestion » avec l'AN se tiendra le 16 mai prochain au siège de l'AD59a.

Les Commissaires aux Comptes viendront sur le site de Wattrelos la semaine 3 juin prochain (S23). L'open space sera donc indisponible cette semaine-là.

APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité les dépenses déjà et à engager pour les travaux dans la cuisine du Siège pour un montant total de 5.94 k€ (hors étude des murs).



FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 8 avril 2024 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

QUESTIONS DIVERSES

■ COMITE TECHNIQUE IAE (B. JOLY)

Il se déroulera le 4 avril prochain : personne n'est encore inscrit de l'AD59a.

Zohra ZAROURI : les 3 CIP et **Béatrice DELOBEL** devraient participer.

■ ACCUEIL PAR LES BENEVOLES ET SALARIES DU SIEGE (H. LAMBERT)

Certains se sont récemment plaints du manque de convivialité ressenti par les bénévoles extérieurs au siège lorsqu'ils doivent s'y rendre (portes fermées, ...) ; même remarque de la part de certains « bénévoles du siège ».

Il est rappelé ici que les portes sont fermées, non seulement pour éviter les déperditions de chaleur (économies d'énergie), mais aussi pour permettre aux personnes (bénévoles ou salariés) de travailler dans le calme.

De plus, chaque nouveau bénévole ayant une mission à Wattrelos doit être présenté à la Secrétaire Départementale, également RRB du Siège, qui enverra mensuellement une information de type « Bienvenue à » à tous les services sur ce site.

■ MANIFESTATIONS

Pour récolter des fonds, **Bernard DESCAMPS** suggère d'organiser, à l'instar des actions menées par l'AD59c, des opérations de type « loto », « tombola », ...

De nombreuses idées sont à puiser chez les autres AD des Hauts-de-France.

Sujet à travailler => Action : **H. LAMBERT** avec **M. DARBOIS**.

■ RENDEZ-VOUS AVEC LA MAIRIE DE ROUBAIX (Z. ZAROURI)

La rencontre se tiendra le 16 avril prochain à 14h30.

Seront présents, pour la Mairie : Frédéric MINARD (1^{er} adjoint au Maire), l'adjointe à la Vie Associative et le Directeur du CCAS.

Seront présents, pour l'AD59a, **Patrick BANNEUX**, **Guy GRARD**, **Zohra ZAROURI**, **H. LAMBERT**.

Organiser une réunion préalable avec les Responsables des centres de Roubaix et la Maraude pour préparer le rendez-vous en Mairie => Action : **H. LAMBERT**.



■ **LOCAUX VACANTS (G. GRARD)**

Laurence DUSSART, Direction Territoriale de La Poste, a édité un book⁸ de sites libérés ou libérables (tout ou partie) situés sur toute la région des Hauts-de-France ; sur la MEL : Comines (530 m² répartis sur plusieurs étages), Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Hem.

La recherche initiale porte sur l'éventualité de relocaliser La Maraude sur un site moins éloigné que Wattrelos. Elle peut aujourd'hui porter sur l'installation d'un nouveau centre à Roubaix, par exemple, dans la mesure où la Ville souhaiterait que nous en quittions certains.

Il faut analyser la possibilité d'exploiter l'un des bâtiments proposés dans ce book, La Poste étant un partenaire des Restos du Cœur => **Action : Z. ZAROURI et G. GRARD.**

Hortense LAMBERT a rencontré le Président de « Habitat et Humanisme » qui dispose, dans le Vieux Lille, de 400 m² actuellement en travaux ainsi qu'une grande cour à mettre à disposition d'une ou plusieurs associations dans les 2 ans à venir. Un appel à projets a été formulé. Envoyer les coordonnées et informations à Guy GRARD => **Action : H. LAMBERT.**

■ **SUSPICION DE VOLS DANS L'ENTREPOT**

Suite à une information communiquée par un salarié, **Zohra ZAROURI** recevra demain les salariés suspectés : ils seront immédiatement mis à pied à titre conservatoire.

■ **COLLECTE DEPARTEMENTALE**

Michèle DARBOIS propose le week-end du 11 au 13 octobre 2024, sachant que la Banque Alimentaire organise sa collecte du 22 au 24 novembre et, qu'entre temps, les vacances scolaires de la zone B se dérouleront du 19 octobre au 3 novembre.

Délibération :

Les membres du Bureau valident à l'unanimité les dates du 11 au 13 octobre 2024 pour la collecte départementale de l'AD59a.

■ **AMPLIFICATEUR PORTATIF POUR LES GRANDES REUNIONS**

Ce matériel a manqué lors de la réunion de lancement de la campagne d'été à Pont-à-Marcq. Avant d'envisager tout achat, voir avec le Service Informatique si nous disposons du matériel adéquat en état de fonctionnement => **Action : H. LAMBERT.**

⁸ Voir Annexe 6

■ CAMION DES WEPPE

Afin de ne pas stigmatiser les personnes accueillies, le logo ne sera pas apposé sur le véhicule.

Un devis a été demandé pour ce qui concerne le local mis à disposition gratuitement par la Ville d'Emmerin pour le stockage (plomberie, électricité, porte à changer et volet à poser).

La convention ne nous a pas encore été adressée : c'est la priorité.

Colette HAYART a posé des questions relatives à la fourniture éventuelle d'une carte carburant, au traitement des problèmes mécaniques, ...

Organiser une réunion de tous les protagonistes pour répondre à toutes les questions et résoudre tous les problèmes en suspens => **Action : Z. ZAROURI et B. DESCAMPS.**

Alain CARELS rappelle qu'il reste encore à trouver 6 k€ pour financer l'opération.

■ TABLEAU RECAPITULATIF DES VEHICULES ET ENGIN DE LEVAGE DE L'AD59a

Il a été envoyé à l'AN. L'adresser à **Bruno JOLY** => **Action : B. DESCAMPS.**

■ TABLEAU FONCTIONNEMENT DES AD

Il s'agit de renseigner les dates de la campagne d'été, les fréquences de distribution, les dates de fermeture du siège au mois d'août, ... => **Action : I. LEBON.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Note Sécurité
2. Book sites de La Poste
3. Book « RockCorps »
4. Le CSE
5. Point sur la trésorerie
6. Courriers de refus de subvention communale
7. Feuille de présence



NOTE A L'ATTENTION

Date : 13 mars 2024

Objet : Sécurité

De : Patrick BANNEUX Président

A : l'ensemble des Bénévoles et Salariés

- Services du siège.
- Soutiens de centres
- Responsables de centres

Dans les activités souvent complexes de notre association, il est primordial que chacun soit engagé selon ses responsabilités dans une démarche de gestion des risques et des possibles dysfonctionnements. La nécessaire sécurité impose et que l'on déclare un problème et qu'on essaye d'en remédier la cause au plus vite.

Les risques doivent être identifiés, signalés, gérés, traités, analysés voire évités, sans cela ils risquent de se reproduire.

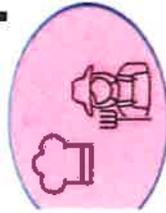
C'est dans ce cadre que nous mettons à votre disposition une adresse mail spécifique unique.

J'ai besoin de votre mobilisation et de votre vigilance pour que la culture de la maîtrise de nos risques et de leur traçabilité l'emporte dans l'intérêt de nos missions.

Patrick Banneux
Président

PJ : quelques exemples

COMMENT SIGNALER UN PROBLÈME OU UN DYSFONCTIONNEMENT OU DONNER UNE INFORMATION IMPORTANTE...



Pour WATTRELOS :

Entrepôt – Logistique

Ramasse – Revalorisation

Cuisine

Economat

Administratif

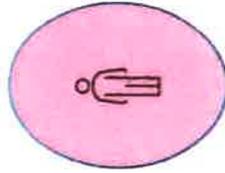
Insertion

Informatique

Vacances

Maraude

Gens de la rue



Des soutiens de centres



Les centres d'activités
de l'ad59a :



Envoyer un message à :

ad59a.securite@restosducoeur.org

- 1- Décrire le problème rencontré en quelques lignes.
- 2- Donner un maximum de renseignements – des photos si possible !
- 3- Communiquer un numéro de téléphone pour vous joindre plus facilement
- 4- Ne traiter qu'une seule demande à la fois ! Une demande = un courriel - merci !



QUELQUES EXEMPLES

- Courriel du **xx/xx/2024** :
- Description : problème avec le chariot JUNGHEINRICH N° de série 91041347 - instabilité en fonctionnement. Service entrepôt Numéro d'appel de Bruno le 06xxxxxxx, (écrivez SVP depuis l'adresse « festosducœur »)
- Courriel du **xx/xx/2024**
- Description : Revoir le branchement électrique de la prise de courant qui alimente le compresseur pour le gonflage des pneus. Service entrepôt Numéro d'appel de Bruno le 06xxxxxxx, (écrivez SVP depuis l'adresse « festosducœur »)
- Courriel du **xx/xx/2024**
- Description : Changer la poignée de porte du local partagé près de la salle de réunion, Guy me contacter au 06XXXXXXX (écrivez SVP depuis l'adresse l'adresse « festosducœur »)
- Courriel du **xx/xx/2**
- Description : Revoir l'interrupteur du secrétariat il semble défectueux ? , Sabrina me contacter au 0320264701 (écrivez SVP depuis l'adresse « festosducœur »)
- Courriel du **xx/xx/2024**
- Description : fuite d'eau à l'étage du centre, voici en pièces-jointes quelques photos, j'ai prévenu Monsieur DUPONT au 06xxxxxxx le propriétaire (commune, bailleur, MEL, etc.), vous pouvez me joindre au 06xxxxxxx Jean DURAND responsable de centre (écrivez SVP depuis l'adresse courriel du centre, sinon préciser le nom du centre)
- Courriel du **xxxx/2024**
- Description : le local n'a pas été nettoyé par la société ALORE ce lundi 11/03/2024 , j'ai contacté la directrice de l'ACI ALORE mobile 06xxxxxxx pour le signaler, pour information et contrôle de la facture à venir Bernard au 05xxxxxxx (écrivez SVP depuis l'adresse courriel du centre, sinon préciser le nom du centre)
- Courriel du **xx/xx/2024**
- Description : Nous constatons à nouveau une invasion de nuisibles (cafards), en P.J quelques photos, j'ai prévenu la Mairie Monsieur HADOCK au 06xxxxxxx qui a pris en compte mon problème à disposition pour tout autre renseignement Bernard au 06xxxxxxx (écrivez SVP depuis l'adresse courriel du centre, sinon préciser le nom du centre)
- Courriel du **xx/xx/2024** »
- Description : nous avons eu un « presque accident » au déchargement du camion de livraison, le chargement sur un transpalette a glissé, heureusement les bénévoles et les salariés n'ont pas reçu les marchandises sur les pieds, mais la porte d'entrée est légèrement détériorée je ne sais pas qui prévenir, voici quelques photos, tu peux me joindre au 06xxxxxxx la responsable de centre Juliette, (écrivez SVP depuis l'adresse courriel du centre, sinon préciser le nom du centre)
- Courriel du **xx/xx/2024**
- Description : Monsieur ELU de la mairie est venu me parler de la convention d'occupation du centre, voici ses coordonnées pour information il semble que la Mairie souhaite déménager le centre dans un autre lieu -- le responsable de centre HENRI au 06xxxxxxx, en copie mon soutien de centre et Hortense (écrivez SVP depuis l'adresse courriel du centre, sinon préciser le nom du centre)





REUNION du BUREAU

DATE : 25 MARS 2024

ORIGINE DE LA NOTE	Patrick BANNEUX
DATE	18 mars 2024
1. OBJET	LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)
2. LE CONTEXTE	<p>Il existe un CSE dans les entreprises de 11 à 49 salariés et dans les entreprises d'au moins 50 salariés.</p> <p>Ce franchissement du seuil de 50 salariés donne au CSE des attributions particulières, en matière d'information et de consultation.</p> <p>Ainsi l'employeur doit verser toutes les informations destinées au comité dans une base de données économiques, sociales et environnementales.</p> <p>Le CSE dispose d'un délai d'examen pour émettre ses avis et ses vœux dans l'exercice de ses attributions consultatives.</p> <p>Ce comité peut, s'il estime ne pas disposer d'éléments suffisants, saisir le président du tribunal judiciaire.</p> <p>En effet, la consultation du CSE est obligatoire sur des décisions importantes dont l'objet a une incidence sur l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.</p> <p>Lorsque des mesures précises et concrètes d'application s'inscrivant dans une procédure complexe comportant des décisions échelonnées, le CSE doit être consulté sous peine de délit d'entrave.</p> <p>Parmi les informations qui doivent être mises à la disposition du CSE, on trouve les indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les écarts de rémunération et la répartition femmes/hommes parmi les cadres dirigeants.</p> <p>Il existe un champ de négociation collective possible prévu au premier alinéa de l'article L 2232-12 du Code du travail où, en l'absence de délégué syndical, un accord peut être adopté sur le contenu de la BDESE sur les modalités de consultations et d'utilisation. L'article 2312-21 énumère le contenu minimal (investissements, endettement, activités sociales et culturelles, rémunérations des financeurs, flux financiers, conséquences environnementales).</p> <p>Les négociations obligatoires prévues à l'article 2242-1 mentionnent la thématique des rémunérations, du temps de travail, de la qualité de vie et des conditions de travail, de sécurité et de santé, l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle, déroulement de carrière, qualification et ancienneté...</p> <p>Les informations sont présentées sous forme de données chiffrées ou de grandes tendances.</p> <p>Les membres de la délégation du personnel du CSE sont tenus à une obligation de discrétion à l'égard des informations contenues dans la base de données revêtant un caractère confidentiel et présentées comme telles par l'employeur. Le support matériel peut être informatique ou papier. L'employeur est tenu à l'actualisation des données, il fixe les modalités d'accès.</p>



	<p>Le comité assure une expression collective des salariés.</p> <p>Il est consulté sur la marche générale de l'entreprise (notamment au regard des conséquences environnementales des décisions de l'entreprise.</p> <p>Le CSE, dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail se doit d'être attentif aux risques professionnels, à la prévention du harcèlement moral ou sexuel ou sexiste. Lors de la visite d'un agent de contrôle de l'inspection du travail, les membres du CSE peuvent l'accompagner.</p> <p>Nous aurons donc à évoquer avec le nouveau CSE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les orientations stratégiques de l'association</i> • <i>La situation économique et financière</i> • <i>La politique sociale et les conditions de travail</i> <p><i>Et travailler sur un accord d'entreprise visant à définir le nombre de réunions annuelles (au moins 6).</i></p> <p><i>Il est rappelé qu'un droit d'alerte existe, organisé en catégories : atteinte aux droits des personnes, danger grave et imminent, alerte économique, alerte sociale.</i></p> <p><i>Enfin le CSE sera assujéti à une comptabilité de trésorerie avec une présentation simplifiée de ses comptes ; l'aide d'un expert-comptable rémunéré par ses soins est possible (utilisation des ressources liées aux activités sociales et culturelles, ...).</i></p>
<p>3. DECISION(S) SOLLICITEE(S)</p>	
<p>4. DOCUMENTS ANNEXES</p>	
<p>5. SUIVI SERVICE PERSONNE - RESSOURCE</p>	
<p>6. ESTIMATION DES COUTS</p>	



DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

Nos réf. : Solidarité/Restaurants du Cœur
Affaire suivie par : Edwige LABARRE
Tél : 03 20 51 16 98
Courriel : e.labarre@ville-lamadeleine.fr

Monsieur Patrick BANNEUX
Président de l'AD59a
Association Départementale AD 59a
Région Lilloise, Weppes et Douaisis
6 rue du Peignage Amédée Prouvost
59150 WATTRELOS

Le 7 mars 2024,

Objet : Votre courrier du 28/11/2023 sollicitant une subvention.

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 28 Novembre 2023, vous attiriez mon attention sur l'importance de la mobilisation de la Ville de La Madeleine pour appuyer l'action de votre association et vous sollicitiez par la même occasion une subvention.

Soucieuse de concourir à la poursuite des actions solidaires de votre association en faveur des habitants madeleinois, la Ville de La Madeleine s'y emploie concrètement.

D'une part, un nouveau local uniquement dédié à l'antenne locale de votre association et remis entièrement à neuf par les services techniques municipaux, a été mis à disposition depuis le début de la campagne hivernale 2023-2024.

Les denrées alimentaires peuvent ainsi être stockées en toute sécurité et les bénéficiaires accueillis dans de meilleures conditions.

D'autre part, par délibération du Conseil Municipal du 18 Octobre 2023, la subvention affectée par repas est passée de 0.06€ à 0.10€ afin de répondre aux besoins de financement de votre structure face à la crise. Ainsi, au dernier Conseil Municipal du 21 février 2024, votre association a pu bénéficier de ce nouveau tarif pour la campagne estivale 2023, ce tarif revu à la hausse ayant aussi été précédemment appliqué pour la campagne hivernale 2022-2023.

Ayant tenu à vous apporter cette réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma meilleure considération.

Sébastien LEPRÊTRE
Maire de La Madeleine





Annoeullin, le - 7 MARS 2024

Le Maire
Président du C.C.A.S
P.P / CH.L 30.24
Interlocuteur : *Christine Leroy*

Monsieur le Président
Restaurants du Coeur
101, rue Ch. Castermant
59150 Wattrelos

Objet : Votre demande de subvention 2024

Monsieur,

Comme suite à votre demande de subvention; j'ai le regret de vous informer que le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, lors de sa réunion du **19 février 2024**, n'a pu accéder à votre demande de subvention.

En effet, les services du Centre Communal d'Action Sociale vous apportent une aide locale importante tout au long de la campagne mais également lors des collectes.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Président du C.C.A.S
Philippe PARSY



ANNEXE 5

POINT SUR LA TRESORERIE

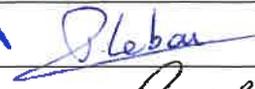
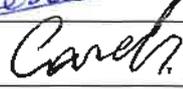
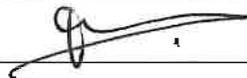
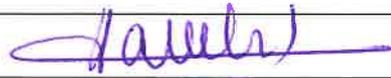
PREVISION DE TRESORERIE au 25/03/2024										
	mars			avril		mai		juin		
	2	15	31	15	30	15	31	15	30	
solde compte courant	50 448									
solde livret	230 718									281 166
don exceptionnel à conserver pour chambres froides	-60 000									-177 000
subvention exceptionnelle Marcq en Baroeul (achat PL)	-10 000									
subvention exceptionnelle MEL (achat PL)	-40 000									
avance région sur achat poids lourd	-12 000									
don privé achat PL	-40 000									
virement de ROOLE sur véhicule WEPPEs	-15 000									
ENCAISSEMENTS										
DONS PRIVES			2 000		2 000		2 000		2 000	
remboursement AN (frais avancés par AD)				15 772						
subvention AN				100 000						
MANIFESTATIONS			10 000							
ASP REMBOURSEMENT					62 000		62 000		62 000	
remboursement FORMATION					1 000		1 000		1 000	
SUBVENTIONS municipales			36 219		1 500		1 500		1 500	
SUBVENTIONS département										
SUBVENTIONS Région										
SUBVENTIONS DIVERSES										
TOTAL ENCAISSEMENTS	0	0	48 219	115 772	66 500	0	66 500	0	66 500	
DECAISSEMENTS										
INVESTISSEMENTS										
ACHAT PETIT MATERIEL (hors frigos)			2 237	friseuse						
ACHAT PETIT MATERIEL (frigos, micro ondes, cafetières)			3 360		1 000		1 000		0	
EDF/GDF/CHAUFFAGE/EAU			0		20 000		13 000		10 000	
FOURNITURES DE BUREAU/informatique			1 000		1 000		1 000		1 000	
LOYERS IMMEUBLE			3 500		500		3 500		500	
LOCATION MATERIEL&VEHICULES			1 000		1 000		1 000		1 000	
ENTRETIEN&REPARATION(LOCAUX&VEHICULES)			4 000		2 000		2 000		2 000	
ENTRETIEN & MAINTENANCE MATERIEL			2 000		3 000		2 000		2 000	
SALAIRES bruts CDI			24 000		24 000		24 000		24 000	
SALAIRES bruts CDDI			45 000		45 000		45 000		50 000	
CHARGES SOCIALES urssaf		35 000		35 000		35 000		35 000		
CHARGES SOCIALES Humanis (retraite)		6 000		6 000		6 000		6 000		
CHARGES SOCIALES (mutuelle, Mutaxi)					3 000					
TELEPHONE+AFFRANCHISSEMENTS		2 700		2 700		2 700		2 700		
CARBURANT		3 000		3 000		3 000		3 000		
FORMATION				2 000		2 000		1 000		
FRAIS DE DEPLACEMENTS (formations)			500		500		500		500	
FRAIS DE DEPLACEMENTS (courant)			1 000		1 000		1 000		1 000	
IMPOTS&TAXES			1 000				1 000			
COLONIES+vacances familles										
autres charges			4 028	3 000		3 000		3 000		
TOTAL DECAISSEMENTS	0	46 700	92 625	51 700	102 000	51 700	95 000	50 700	92 000	
SOLDE	104 186	57 466	13 059	77 131	41 631	-10 069	-38 569	-89 269	-114 769	

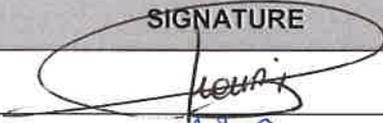
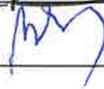
ANNEXE 5 SUIVI BUDGETAIRE

Aller à l'onglet "Tutoriel" N° de comptes (étant rappelé que les "terminaisons" 8 et 9 sont "réservées" et ne peuvent être utilisées)	REALISE/ vs BUDGET ?	AD59A		
	Réalisé au 29 février 2024	TOTAL GENERAL		
DESIGNATION	Réalisé	Budget proratisé	Ecart €	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 058	4 167	-	2 108
TOTAL CONCOURS + SUBVENTIONS	694 356	964 791	-	270 435
TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	234 249	114 167	-	120 082
TOTAL AUTRES PRODUITS	90 366	60 416	-	29 949
TOTAL PRODUITS cl. 7	1 021 029	1 143 540	-	122 512
TOTAL ACHATS classe 60	176 738	185 967	-	9 228
TOTAL SCES EXTER. cl 61	188 262	220 158	-	31 897
TOTAL AUTR.SCES EXTER. cl 62	73 563	64 225	-	9 338
TOTAL IMPOTS & TAXES cl.63	21 452	24 942	-	3 490
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDI-CDD	455 653	505 081	-	49 427
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDDI	645 343	690 004	-	44 661
TOT FRAIS DE PERSONNEL CAE	-	-	-	-
TOTAL FRAIS PERSONNEL cl.64	1 100 996	1 195 085	-	94 089
TOTAL CH. GESTION, FIN. & EXCEPT. cl.65,66 & 67	408	1 867	-	1 259
TOTAL DEPENSES avant Amort	1 561 418	1 692 043	-	130 625
TOTAL DOTATIONS & PROVISIONS cl.68 & 69	206 997	206 997	-	0
TOTAL CHARGES cl. 6	1 768 415	1 899 040	-	130 625
PRODUITS - CHARGES	- 747 387	- 755 500	-	8 113

REUNION DU BUREAU EN DATE DU 25 MARS 2024

FEUILLE DE PRESENCE

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	EXCUSEE
Dany DELBECQ	EXCUSEE
Béatrice DELOBEL	EXCUSEE
Bernard DESCAMPS	
Guy GRARD	EN VISIO
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	

La présente feuille de séance est arrêtée à...6... membres du Bureau sur les...9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

